

# Europe Ecologie : décryptage (2<sup>ème</sup> partie)

Le 15 août 2009. Par le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP)

## Sommaire

- \* Mythe européen et rejet des nations
- \* Européisme
- \* Désarmement des travailleurs
- \* Démagogie sociale
- \* Double langage sur le libre-échange et les paradis fiscaux
- \* Soutien à l'agriculture productiviste
- \* Accord avec la Bourse des droits à polluer

## Mythe européen et rejet des nations

Europe Ecologie rejette l'échelon national, alors que ce dernier est le seul à être en mesure, à court terme, de prendre les décisions radicales qu'impose la triple crise économique, sociale et écologique. Le contrat proposé par Europe Ecologie aux citoyens et électeurs s'affiche pourtant comme écologique et social. Ce mouvement estime cependant que les « Etats-nations n'offrent qu'une réponse partielle et inadaptée aux risques globaux auxquels nos sociétés sont confrontées », oubliant qu'aujourd'hui il n'existe aucun autre espace d'exercice de la souveraineté populaire pour le remplacer. Les nations sont des « unités de volonté politique » et le premier lieu d'exercice de la démocratie. Comment penser la démocratie en dehors de la souveraineté nationale et populaire ? Doit-on envisager comme système ce que les tenants du libéralisme appellent la « gouvernance », c'est-à-dire une pseudo-démocratie sans le peuple ? Si l'échelon de l'Union européenne est le seul auquel il est possible de prendre des décisions contre la triple crise économique, sociale et écologique, que faire si un ou plusieurs pays de l'Union européenne font de l'obstruction ? Pour Europe Ecologie, la question ne se pose même pas ! Elle est taboue ! Par principe, Europe Ecologie considère que tous les pays vont suivre, et que s'interroger sur l'hypothèse que l'un d'entre eux bloque le processus ne serait qu'une nouvelle manœuvre nationaliste. Mais demandons-nous pourquoi une « Europe écologique » serait possible, alors qu'aucune « Europe sociale » ne l'a jamais été ? Dans le domaine de l'environnement, il existe deux échelles pertinentes. La première est l'échelle mondiale où se diffusent les nuisances causées par l'activité humaine, qui ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Europe comme le nuage de Tchernobyl s'était arrêté aux frontières françaises ! L'échelle continentale (Europe, Asie, Afrique, Amérique) peut et doit jouer un rôle utile dans le combat contre ces nuisances, mais de toute évidence l'échelle optimale est celle de la planète et non celle de tel ou tel continent. La deuxième échelle pertinente pour agir efficacement en matière d'environnement est l'échelle locale (nationale et infranationale). C'est à ce niveau que les décisions sont prises (politiques commerciales, industrielles, fiscales, aménagement du territoire...) et c'est à ce niveau que les entreprises et l'activité humaine polluent. En vérité, le niveau européen est le pire choix que l'on peut faire en matière écologique. Ce n'est pas seulement à ce niveau que l'activité humaine pollue, et ce n'est pas à ce niveau non plus que les effets de la pollution se font seulement sentir. Il faut lutter pour une prise en compte de la question environnementale à l'échelle mondiale et européenne, mais le rapport des forces actuel ne laisse pas entrevoir de débouchés positifs à court terme. L'action des Etats restera donc décisive pour tarir, chacun sur leur territoire, les sources de pollution, et pour en combattre les effets. L'addition de ces volontés pourra atteindre une certaine masse critique, en attendant que les échelons européen et mondial prennent le relais. En tout état de cause, rejeter l'échelon national, par principe, est inefficace et relève d'une attitude dogmatique.

## Européisme

Europe Ecologie considère « que nous ayons voté oui ou non au référendum de 2005, nous avons tous besoin d'une Europe unie seul espace à la hauteur des défis ». Mais de quelle Europe parlons-nous ? D'une Europe où le vote populaire est bafoué comme en France, où le traité de Lisbonne, copie conforme du TCE, est ratifié, selon les vœux de N. Sarkozy, non plus par voie référendaire mais par voie parlementaire grâce à l'appui complice du majorité de socialistes et des Verts, à l'exception de Martine Billard, seule députée des Verts à avoir voté contre la révision de la Constitution française ? De cette Europe qui récidive un peu plus tard en faisant voter une seconde fois le peuple irlandais pour n'avoir pas approuvé le traité de Lisbonne la première fois ? Du Parlement européen qui refuse en février 2008 de voter une motion déclarant qu'il respectera le résultat du vote référendaire des Irlandais sur le traité de Lisbonne ? Une Europe dite sociale, mais sans démocratie, sans respect de la souveraineté populaire ? Voilà un aspect clairement occulté par Europe Ecologie qui fait froid dans le dos. Nous serons probablement tous d'accord pour admettre que « nous avons tous besoin d'une Europe unie ». Cette pétition de principe, cependant, n'a aucune raison de s'appliquer simplement à l'Europe, car nous avons aussi besoin d'une Asie unie, d'une Afrique unie, d'une Amérique unie. Et d'un monde uni ! Que cache en réalité l'intention une Europe unie présentée de cette façon, isolée du reste du monde ? N'est-ce pas pour mieux exercer une domination ? De telles analyses relèvent de l'europhobie, c'est-à-dire d'un nationalisme appliqué à l'échelle de l'Union européenne.

## Désarmement des travailleurs

Pour tenter de faire illusion, deux porte-parole du mouvement Europe Ecologie, José Bové et Daniel Cohn-Bendit, proposent « un changement progressif du mode d'élection du Parlement européen pour arriver à des listes transnationales dont les têtes correspondraient aux candidats des partis européens à la présidence de la Commission » (Le Monde, 29 mai 2009). Le M'PEP a déjà souligné les effets immédiats ou à plus long terme d'une telle proposition <http://www.m-pep.org/spip.php?article1352>. Ces effets seraient le renforcement des mouvements nationalistes et xénophobes, précisément parce que le système européen court-circuite les souverainetés populaire et nationale ; le désarmement des luttes sociales puisque la loi serait votée à l'échelle de l'Union et non plus dans chaque pays ; le renforcement des pouvoirs de l'oligarchie européenne qui n'aurait plus en face d'elle aucun peuple, puisque le « peuple européen » n'existe pas. Le centre de gravité idéologique, politique et électoral de l'Union européenne actuelle étant très à droite, toute tentative de donner des pouvoirs supplémentaires au Parlement européen, au détriment des parlements nationaux, est un magnifique cadeau fait à la droite et aux classes dirigeantes. En l'état actuel des choses, et pour encore longtemps, seules les nations sont susceptibles de faire contrepoids à l'eurolibéralisme.

### **Démagogie sociale**

Des préoccupations sociales sont affichées par Europe Ecologie, comme la réduction du temps de travail à l'échelle européenne, la fixation d'un revenu minimum d'existence et un revenu maximum (30 fois le revenu médian, soit 440 000 € mensuels en France), la mise en place d'un socle commun pour l'ensemble du droit social européen, un bouclier social pour protéger les salariés contre les délocalisations et le dumping social, etc. Outre le fait qu'elles ne sont associées à aucun moyen financier, elles font l'impasse sur le fonctionnement des institutions européennes qui les rend irréalisables. Faut-il encore rappeler que le Parlement européen n'a aucun pouvoir d'initiative des actes législatifs, et que seule la Commission détient ce monopole ? Le Parlement européen ne peut proposer de nouveaux traités et ne peut déroger au cadre fixé par les traités : « maintenir intégralement l'acquis communautaire et le développer ». En d'autres termes, rien ne doit venir modifier l'orientation libérale de l'Union européenne. Plus précisément, le Parlement européen n'a pas de pouvoir en matière de conditions de travail et ce sont les Etats-membres qui restent maîtres de « la définition des principes fondamentaux de leur système de sécurité sociale ». Il paraît donc pour le moins étrange, si ce n'est trompeur, d'afficher une ambition sociale et d'approuver en même temps le traité de Lisbonne qui en est aux antipodes.

### **Double langage sur le libre-échange et les paradis fiscaux**

Au niveau international, Europe Ecologie propose trois mesures : en finir avec les paradis fiscaux, exiger la souveraineté alimentaire qui est un droit fondamental des peuples, et enfin rembourser la dette écologique de l'Europe en finançant de grands chantiers de restauration des écosystèmes de la planète. Si le M'PEP est d'accord avec l'intention affichée, à nouveau, ces propositions se trouvent en contradiction avec les dogmes européens inscrits dans le traité de Lisbonne sans qu'Europe Ecologie ne le mentionne. Comment en finir avec les paradis fiscaux alors que l'Union européenne oblige tous les Etats-membres à respecter la libre-circulation des capitaux au sein de l'Union européenne (qui possède ses propres paradis fiscaux) et hors de l'Union ? Le Parlement européen se doit de participer à « réaliser l'objectif de libre circulation des capitaux entre Etats-membres et pays tiers, dans la plus large mesure possible ». Eva Joly, ancienne juge d'instruction spécialisée dans les dossiers politico-financiers (affaire Elf par exemple), était présente sur la liste Europe Ecologie. Elle n'a pas du tout le profil libéral-libertaire d'un Daniel Cohn-Bendit ou d'un José Bové. Au point, d'ailleurs, qu'elle avait demandé à être tête de liste sur celle du MoDem avant de se rabattre sur Europe Ecologie. Elle a certainement joué un rôle de contrepoids et d'équilibre au sein de la liste Europe Ecologie, qui a pu séduire des électeurs. Cependant, Eva Joly, qui a été élue à Strasbourg, ne pourra rien faire contre les paradis fiscaux, hormis rédiger des rapports, contrairement à ses affirmations faites pendant la campagne électorale. Ce qui est navrant, c'est qu'Eva Joly et la liste Europe Ecologie ont fait miroiter une action vigoureuse contre les paradis fiscaux. Rappelons encore que les paradis fiscaux sont membres de l'Union européenne comme la Grande-Bretagne (City de Londres, îles anglo-normandes...) ou protégés par les traités en vigueur. En ce qui le concerne, le traité de Lisbonne les adoube : partie IV concernant la liberté de circulation et d'installation ; annexe II concernant l'outre-mer. Rappelons aussi qu'une action contre les paradis fiscaux nécessite une proposition de la Commission (composée uniquement de néolibéraux et sociaux-libéraux fanatiques) et ensuite l'unanimité du Conseil. Il y aura toujours un pays qui empêchera d'obtenir l'unanimité... la Grande-Bretagne par exemple ! Rappelons enfin que la liste Europe Ecologie dénonce le rôle des Etats, alors qu'en matière de lutte contre les paradis fiscaux – comme dans la plupart des autres domaines – seuls des actes unilatéraux des Etats sont susceptibles de faire bouger les lignes. Plus d'un milliard d'habitants sur la planète souffrent de la faim, soit un habitant sur 6, et ce chiffre ne fait qu'augmenter au fil des mois et des années. Pour Europe Ecologie, cette situation est le résultat de la libéralisation des échanges imposée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et par les politiques commerciales agressives imposées par l'Union européenne et les Etats-Unis. Nous sommes d'accord, mais Europe Ecologie omet de dire que la doctrine libre-échangiste est le cœur même des institutions communautaires. Europe Ecologie estime également que la santé est un droit fondamental, et non une marchandise, et qu'à ce titre, l'Union européenne doit l'exclure de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services) qui relève des négociations multilatérales au sein de l'OMC. Là encore, le Parlement européen n'a aucun pouvoir en matière de politique commerciale commune (accords tarifaires et commerciaux, uniformisation des mesures de libéralisation, politique d'exportation...) et ne joue aucun rôle dans la négociation d'accords internationaux en matière de commerce. C'est le Commissaire au commerce extérieur qui représente l'Union dans les négociations de l'OMC, avec les objectifs que l'on connaît : ceux du libre-échange, au détriment des populations des pays les plus faibles. Toujours au niveau international, comment Europe Ecologie peut-elle faire ce grand écart en dénonçant dans son programme l'adhésion de l'Union européenne à une OTAN dépassée, sous commandement américain, et en approuvant le traité de Lisbonne qui lie la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union au traité de l'Atlantique nord ?

### **Soutien à l'agriculture productiviste**

De la même manière, Europe Ecologie revendique une agriculture paysanne pour une alimentation saine, prône une politique agricole commune (PAC) écologique, une Union européenne sans OGM et 30% d'agriculture biologique à l'horizon 2020, alors que le Parlement européen n'a aucun pouvoir sur la PAC. Le seul but de la PAC est « d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimal des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre » (article 39, traité de Lisbonne). Où est passé le paysan du Larzac ? Sur un plateau télé ? Car cet article 39 du traité de Lisbonne a des conséquences très concrètes : libéralisation des OGM, développement des cultures dédiées aux agrocarburants, accélération de la disparition des petites et moyennes exploitations agricoles... Comment modifier ces orientations libérales et ultra-productivistes sans aborder le mode de fonctionnement des institutions européennes ? Evidemment, Europe Ecologie ne le dit pas

### **Accord avec la Bourse des droits à polluer**

Sur la question de l'énergie et du changement climatique, Europe Ecologie affirme sans aucun recul critique que « l'Europe a su se placer à l'avant-garde dans la lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs du paquet énergie-climat sont les nôtres ». Il est tout à fait étonnant et paradoxal que dans leur traitement de l'urgence climatique, aucune allusion ne soit faite au fameux protocole de Kyoto, à sa mise en œuvre taillée sur mesure pour les industriels et les pollueurs (boursicotage des « droits à polluer », marché spéculatif de la finance carbone), et aux résultats que l'on connaît (les émissions réelles de gaz à effet de serre n'ont pas baissé au sein de l'Union européenne mais augmentent en flèche dans les pays en développement sous l'effet des délocalisations). Ce silence en dit d'autant plus long que la conférence de Copenhague de décembre 2009, qui doit déboucher sur un nouvel accord pour l'après-Kyoto, pérennisera ces solutions libérales avec la bénédiction de l'Union européenne.